

le village de Villersexel, occupé par les Prussiens, qui avaient crénelé les murs et s'étaient barricadés dans les maisons. La fusillade éclata. Un mobilisé qui marchait au premier rang reçut une balle en pleine poitrine et tomba. Il y eut un moment de trouble et d'hésitation. "En avant ! en avant !" crièrent les officiers. Les hommes passèrent par-dessus le corps de leur camarade, et, sous une grêle de balles, entrèrent dans le vi lage.

Le docteur Reynaud et l'abbé Constantin marchaient avec les troupes. Ils s'arrêtèrent près du blessé. Le sang lui sortait à flots par la bouche.

—Rien à faire, dit le docteur ; il se meurt, il est à vous.

Le prêtre s'agenouilla près du mourant et le docteur, se relevant, s'en alla du côté du village. Il n'avait pas fait dix pas qu'il s'arrêtait, battait l'air de ses deux bras, et tombait d'un seul coup par terre. Le prêtre courut à lui. Il était mort, tué net par une balle dans la tempe.

Le soir, le village était à nous, et le lendemain on déposait dans le cimetière de Villersexel le corps du docteur Reynaud. Deux mois après, l'abbé Constantin ramenait à Longueval le cercueil de son ami, et derrière ce cercueil, à la sortie de l'église, marchait un orphelin. Jean avait aussi perdu sa mère. A la nouvelle de la mort de son mari, elle était restée pendant vingt-quatre heures anéantie, écrasée, sans une parole, sans une larme. Puis la fièvre l'avait prise, puis le délire, puis, au bout de quinze jours, la mort.

Jean se trouvait seul au monde. Il avait quatorze ans. De cette famille, où tous, depuis un siècle, avaient été bons et honnêtes, il ne restait plus qu'un enfant agenouillé sur une tombe et qui promettait, lui aussi, d'être ce qu'avait été son grand-père et ce qu'avait été son père, honnête et bon. Il y a de ces familles-là en France, et beaucoup, et beaucoup plus qu'on n'ose le dire ; notre pauvre pays est en bien des points cruellement calomnié par certains romanciers, qui en font des peintures violentes et outrées. Il est vrai que l'histoire des braves gens est le plus souvent monotone ou douloureuse. Ce récit en est la preuve.

La douleur de Jean fut une douleur d'homme. Longtemps il resta triste et longtemps silencieux. Le soir de l'enterrement de son père, l'abbé Constantin l'emmena avec lui au presbytère.

La journée avait été pluvieuse et froide. Jean s'était assis au coin du feu. Le prêtre disait son bréviaire. La vieille Pauline allait et venait, rangeant. Une heure s'était passée sans une parole, lorsque Jean, tout à coup, levant la tête :

—Mon parrain dit-il, mon père m'a laissé de l'argent ?

Cette question était tellement étrange, que l'abbé, stupéfait, crut avoir mal entendu.

—Tu me demandes si ton père ?...

—Je vous demande, mon parrain, si mon père m'a laissé de l'argent ?

—Oui, il a dû te laisser de l'argent...

—Beaucoup, n'est-ce pas ? J'ai souvent entendu dire dans le pays que mon père était riche. Dites-moi à peu près ce qu'il a dû me laisser.

—Mais je ne sais... Tu me demandes là des choses...

Le pauvre prêtre se sentait l'âme déchirée. Une telle question dans un tel moment ! Il croyait cependant connaître le cœur de Jean, et, dans ce cœur, il ne devait pas y avoir place pour de semblables pensées.

—Je vous en prie, mon parrain, dites-le-moi, continua Jean doucement. Je vous expliquerai après pourquoi je vous demande cela.

—Eh bien ! ton père avait, dit-on, deux ou trois cent mille francs.

—Et c'est beaucoup d'argent ?

—Oui, c'est beaucoup d'argent.

—Et tout cet argent est à moi ?

—Oui, tout cet argent est à toi.

—Ah ! tant mieux, parce que le jour où mon père a été tué là-bas, pendant la guerre, les Prussiens ont tué, en mê-

me temps que lui, le fils d'une pauvre femme de Longueval, la mère Clément, vous savez ? Ils ont tué aussi le frère de Rosalie, avec qui je jouais quand j'étais tout petit. Eh bien ! puisque je suis riche et puisqu'elles sont pauvres, je veux partager avec la mère Clément et avec Rosalie l'argent que m'a laissé mon père.

En entendant ces paroles, le curé se leva prit les deux mains de Jean et, l'attirant à lui, l'entoura de ses bras. La tête blanche vint s'appuyer sur la tête blonde. Deux grosses larmes se détachèrent des yeux du vieux prêtre, roulèrent lentement sur ses joues et vinrent se glisser dans les rides de son visage.

Cependant le curé dut expliquer à Jean que, s'il était le possesseur de l'héritage de son père, il n'avait pas encore le droit d'en disposer à son gré. Il allait avoir un conseil de famille, un tuteur.

—Vous, sans doute, mon parrain.

—Non, pas moi, mon enfant, un prêtre n'a pas le droit d'exercer la tutelle. On choisira, je pense, M. Lenient, le notaire de Souvigny, qui était un des meilleurs amis de ton père. Tu lui parleras, tu lui diras ce que tu désires.

M. Lenient fut, en effet, désigné par le conseil de famille pour remplir les fonctions de la tutelle. Les instances de Jean furent si vives et si touchantes, que le notaire consentit à prélever sur les revenus une somme de deux mille quatre cents francs, qui fut, tous les ans, jusqu'à la majorité de Jean, partagée entre la mère Clément et la petite Rosalie.

Mme de Lavardens, en cette circonstance, fut parfaite. Elle alla trouver l'abbé Constantin :

—Donnez-moi Jean, lui dit-elle, donnez-le-moi tout à fait jusqu'à la fin de ses études. Je vous le ramènerai tous les ans, pendant les vacances. Ce n'est pas un service que je vous rendrai, c'est un service que je vous demande. Je ne peux rien souhaiter de plus heureux pour mon fils. Je me résigne à abandonner momentanément Lavardens ; Paul veut se faire soldat, entrer à Saint-Cyr. Ce n'est qu'à Paris que je trouverai les maîtres et les ressources nécessaires. J'y conduirai les deux enfants ; ils seront élevés ensemble, sous mes yeux, fraternellement. Je ne ferai pas de différence entre eux, vous pouvez en être persuadé.

Il était difficile de ne pas accepter une telle proposition. Le vieux curé aurait bien voulu pouvoir garder Jean avec lui, et son cœur se déchirait à la pensée de cette séparation, mais où était l'intérêt de l'enfant ? voilà ce qu'il fallait uniquement se demander. Le reste n'était rien... On fit venir Jean.

LUDOVIC HALÉVY.

(A suivre.)

L'ALBUM MUSICAL, est un journal de musique et de littérature musicale qui paraît tous les mois.

Chaque numéro contient 16 pages de musique et 8 pages de texte.

Musique d'orgue et de piano. Romances, chansons et chansonnettes des meilleurs auteurs. Chants d'église pour chœurs et solistes.

Prix d'abonnement \$3.00

Un numéro échantillon est envoyé sur demande moyennant 25 cents.

On peut s'abonner à notre journal chez M. A. J. Boucher, marchand de musique de la rue Notre Dame, qui est notre seul agent autorisé à Montréal ou en s'adressant à nos bureaux.

A. FILIATREULT et Cie.

8 Rue Ste Thérèse,

Montréal.

Les propriétaires de l'ALBUM MUSICAL se chargent aussi de la composition typographique de toute oeuvre musicale.